
Ofis Infolettre

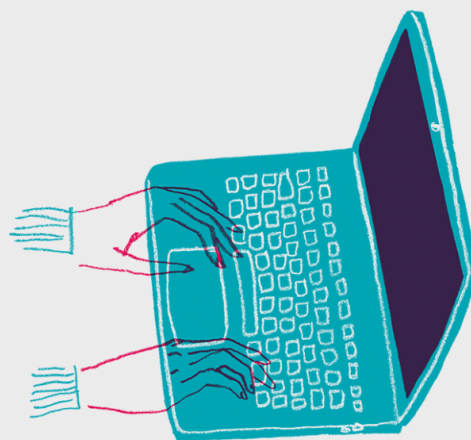
N° 10, février 2024

À la Une

Intelligence artificielle : une nouvelle réglementation en faveur de la transparence

L'IA générative change nos façons de faire de la recherche. Les enjeux d'intégrité scientifique liés à ces évolutions conduisent les institutions à revoir leur code de bonnes pratiques partout dans le monde et la transparence est le maître mot.

Alexei Grinbaum, spécialiste d'éthique numérique, éclaire ces enjeux pour l'Ofis. Il explique pourquoi l'obligation réglementaire de marquer les contenus générés par IA est une avancée pour l'intégrité scientifique.



[Lire l'entretien avec Alexei Grinbaum](#)

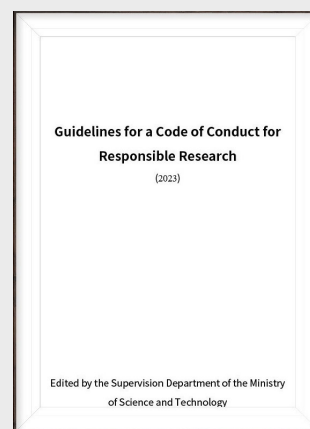
Pour accompagner les utilisateurs et utilisatrices d'IA générative dans leurs pratiques de recherche, l'Ofis appelle leur vigilance sur certains points cruciaux.

[Lire l'Ofis fait le point](#)

La Chine publie de nouvelles lignes directrices pour une recherche responsable

En décembre 2023, le ministère chinois des sciences et de la technologie a publié ses nouvelles « [lignes directrices pour un code de conduite responsable de la recherche](#) ». Rappelons que la Chine possède un taux préoccupant de rétractations dans les publications internationales. Un document introductif indique que ces lignes directrices reposent sur un large consensus des milieux scientifiques. Destinées à tous les acteurs de la recherche chinoise, elles couvrent de manière détaillée 11 aspects du processus de recherche (sélection des sujets de recherche, gestion des données, publications des résultats, examen par les pairs etc.).

Concernant l'utilisation d'IA générative, les directives sont assez comparables aux recommandations qui foisonnent ailleurs dans le monde. À savoir que tout contenu ou résultat utilisant de l'IA générative doit être clairement identifié comme tel, que les méthodes utilisées doivent être explicitées et que cette utilisation doit être appropriée et conforme à la réglementation. Quelques usages sont bannis comme « l'utilisation directe » d'IA générative dans les demandes de financement et d'approbation de travaux de recherche.



En l'absence de version anglaise sur le site du ministère chinois, [celle que l'Ofis vous donne à lire](#) a été réalisée en utilisant le modèle de traduction multilingue mbar-large-50-many-to-many-mmt (611M paramètres), en accès libre sur [HuggingFace](#).

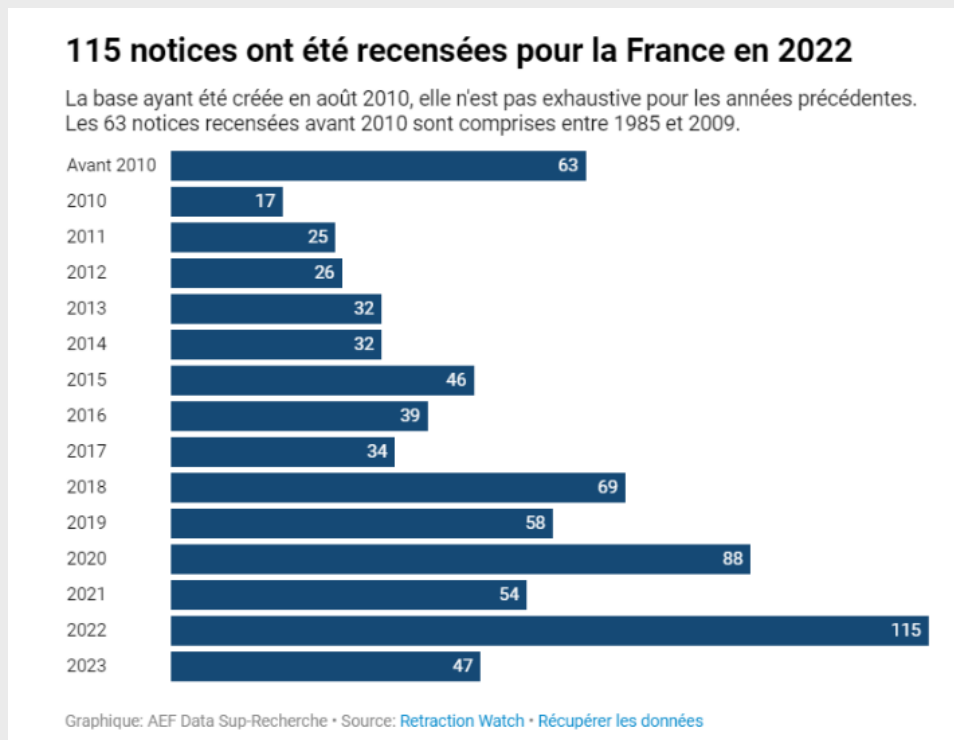
Pérou : deux projets de loi pour lutter contre les fraudes

Face à une augmentation des fraudes dans les publications scientifiques, [deux nouvelles lois sont en passe d'être votées au Pérou](#). Se développe notamment dans le pays une pratique qui consiste à payer pour avoir son nom dans la liste des auteurs d'un article sans l'avoir écrit. Pour certains observateurs, cette dérive est nourrie par un système de points qui lie l'octroi de financements au nombre de publications. Ces lois donneraient plus de pouvoir aux universités publiques et au conseil national de la science, de la technologie et de l'innovation technologique (qui coordonne et finance la recherche) pour lutter contre ces dérives et les sanctionner. A l'issue du vote, ce sera le cadre légal le plus sévère d'Amérique latine envers les fraudeurs.

En graphe

La place de la France dans les notices recensées par *Retraction Watch*

Profitant de l'accès désormais ouvert à la base de données de [Retraction Watch](#), le service DATA AEFInfo a produit une [analyse infographique](#) sur la part de la France dans ces données. Elle montre qu'avec 745 notices concernant des articles dont au moins un des auteurs travaille dans un établissement de recherche français, cette part représente 1,5 % du total. À comparer aux 3 % que pèse la production scientifique française dans la production mondiale. L'analyse précise que 72 % des notices publiées portent sur des rétractations (les autres concernent des corrections, des mises en garde ou des réintégrations). Elle détaille également le nombre de ces notices au fil des ans :



Partage d'expérience

Témoignage : les leçons d'une fraude

Tous les référents et référentes à l'intégrité scientifique le savent, les directeurs et directrices d'équipes de recherche qui y ont été confrontés aussi : un cas de fraude dans une équipe fait toujours des dégâts importants et force à interroger la responsabilité collective. Le [témoignage de Rosalind A. Coleman](#), aujourd'hui retraitée, le rappelle. Espérant que son expérience serve à d'autres, elle raconte comment, en tant que directrice de laboratoire, elle a réagi à la fraude de l'un de ses post-docs.

AI in research, vu par UKRIO

L'office britannique à l'intégrité scientifique, UKRIO, a rassemblé différentes [ressources et conseils sur l'utilisation de l'IA en recherche](#). Avec un parti pris fort concernant l'utilisation de l'IA pour le *peer review*, puisqu'il s'affiche clairement contre.

Il met aussi en avant les productions du centre de recherche sur le cancer (CRUK), dont [un guide](#) publié en septembre 2023 et le poster "[Tips for using generative AI like a scientist](#)" créé par Andrew Porter, conseiller à l'intégrité scientifique à l'institut CRUK de Manchester.



Signatures d'articles bonnes pratiques en recherche biomédicale

Les tensions autour de la liste des auteurs d'un article scientifique sont l'une des premières sources de conflits et de manquements à l'intégrité scientifique. En particulier en recherche biomédicale. [Ce webinaire](#) de l'Inserm explique les bonnes pratiques pour éviter ces problèmes.

RENDEZ-VOUS

L'Orion
L'organisation pour une recherche Inserm éthique et responsable

Catherine Coirault
Ghislaine Filliatreau

Les bonnes pratiques de signatures, et les conseils pour régler au mieux les tensions de co-aurorat

Mardi 14 novembre 2023 • 11h - 12h

Webinaire

Fake science

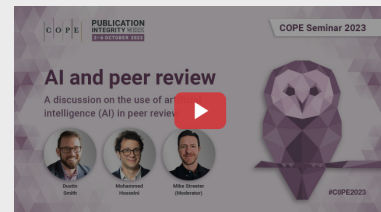
panorama des méconduites et contre-feux pour déjouer les pièges

Guillaume Cabanac, titulaire de la chaire « dépollution de la littérature scientifique » de l'Institut universitaire de France partage le [diaporama](#) de cette conférence sur HAL. Pour comprendre, entre autres, les stratégies des *PaperMills* et revues prédatrices, renforcées par la puissance des outils numériques.



Semaine de la publication intègre

[COPE](#) (Committee on Publication Ethics) a mis en ligne les vidéos de certaines sessions de [l'édition 2023](#) de sa *publication integrity week*. La session [Artificial intelligence and peer review](#) donne un panorama intéressant des nombreuses questions ouvertes que suscite ce sujet.



À lire aussi

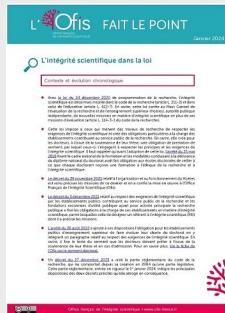
2024, détection automatique des images problématiques chez Science

Dans [son premier éditorial de 2024](#), Holden Thorp, rédacteur en chef de *Science*, fait le vœu de renforcer l'intégrité scientifique et la confiance en la science cette année. Il y annonce équiper les 6 journaux du groupe d'un outil d'IA d'analyse d'images (Proofig) pour atteindre cet objectif. La lutte contre la prolifération de duplications, de modifications ou de tout autre type de falsification d'images délibérée dans leurs publications est devenue une priorité.

Plaidoyer pour les indicateurs quantitatifs dans l'évaluation des chercheuses et chercheurs

L'idéal d'une évaluation qualitative des chercheuses et chercheurs se heurterait à la réalité du terrain, selon [le point de vue](#) de John Ioannidis, publié dans *Plos Biology*. Trop gourmand en ressources humaines, ce type d'évaluation ne serait pas réalisable partout et ne serait pas non plus exempt d'erreur, ni de subjectivité. En particulier, dans des environnements sans moyens suffisants et "non méritocratiques". Pour J. Ioannidis, les indicateurs quantitatifs ont certes des limites mais leur rejet sans discernement peut aggraver les injustices et inégalités. En revanche, utilisés judicieusement, normalisés grâce aux bases de données globales désormais ouvertes et gratuites, dans une démarche centralisée et publique pour éviter les biais et les coûts locaux, ils contribueraient à améliorer les pratiques de recherche, à moindre coût.

L'intégrité scientifique dans le code de la recherche



Depuis le décret du 27 décembre 2023, entré en vigueur au 1 janvier 2024, le code de la recherche comprend désormais toutes les dispositions législatives et des décrets sur l'intégrité scientifique. L'Ofis vous explique ce qu'il faut retenir.

[Lire la fiche](#)

Veille scientifique

Tous les bulletins sont à retrouver dans l'espace dédié « [Veille scientifique](#) ».



Le bulletin de [décembre](#) 2023 est en ligne :

En tête des sujets du mois : les affiliations tentaculaires, une mauvaise pratique qui se répand. L'impact des modèles éditoriaux des publications scientifiques sur l'incidence et la gestion d'articles erronés ou frauduleux. Faut-il mieux encadrer la communication des experts scientifiques envers les décideurs publics ?

Nominations

Les nouveaux référents et nouvelles référentes à l'intégrité scientifique nommés en France

Janvier 2024 : [Marc Samama](#), AP-HP

Février 2024 : [Bruno Allard](#), INSA Lyon

Trouvez facilement le ou la RIS de chaque établissement.

[Annuaire de l'Ofis](#)

Agenda

20 mars 2024, 14h-18h

Quel avenir pour le score SIGAPS ? Enjeux pour l'évaluation et le financement de la recherche biomédicale en France

Ce colloque organisé par le Hcéres et l'Ofis a un double objectif. D'une part, analyser les effets du recours au score SIGAPS en tant qu'outil d'allocation de fonds et en matière de pratiques d'évaluation ; explorer les tensions éventuelles avec les exigences de l'intégrité scientifique. D'autre part, débattre de propositions d'évolution de ce système. Outre des représentants des ministères concernés (Santé et Enseignement supérieur et Recherche), y interviendront notamment **Thierry Damerval** (PDG de l'ANR), **Alain Fischer** (Président de l'Académie des sciences), **Guillaume Gellé** (Président de France Universités), **Manuel Tunon de Lara** (PU-PH, responsable de la « mission pour la rénovation de la recherche biomédicale »).

[Liste complète des intervenants et inscription](#)

Vous avez une question, une suggestion, une expérience à partager ? [Contactez-nous](#) !



Vous recevez ce message car vous êtes inscrit à l'infolettre de l'Ofis, [cliquez ici pour vous désinscrire](#)